MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le soutien au parcours

EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Accompagnement à l'orientation

- Consolider le parcours des élèves.
- Aider les élèves à devenir acteurs dans la construction de leur projet d'orientation.

Trois objectifs pédagogiques

1. Découverte de la diversité du monde économique et professionnel ainsi que des perspectives d'insertion.
2. Élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnelle de l'élève.
3. Connaissance des formations de l'enseignement supérieur.

Temporalité et modalités

Mise en œuvre décidée par chaque établissement en lien avec le projet d'établissement (modules, groupes, tutorat…).

Les acteurs

Enseignants, CPE, psychologue, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), responsable du BDE, référent lutte contre le décrochage scolaire, référents en charge de l'information sur les métiers, représentants de la région et de l'enseignement supérieur…

Volume horaire

Sur 3 ans, 97 h de soutien au parcours articulé avec les :

- enseignements professionnels ;
- enseignements généraux ;
- 16 à 20 semaines de PFMP obligatoires selon la spécialité.

30 H EN SECONDE

1. Appréhender le potentiel d'emploi et la réalité des activités des métiers.
2. Guider les choix de spécialités, notamment en exploitant les PFMP.
3. Connaître les voies d'accès et les spécificités des diplômes d'enseignement supérieur.

28 H EN PREMIÈRE

1. Poursuivre l'analyse des spécificités des métiers, de la situation de l'emploi en tenant compte des conséquences du progrès technique et des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les secteurs.
2. Réfléchir aux différents parcours possibles : insertion ou poursuite d'études, par la voie scolaire ou l'apprentissage.
3. Poursuivre la réflexion sur les formations post-bac de la spécialité choisie.

39 H EN TERMINALE

1. Préparer et finaliser le projet de l'élève : la poursuite d'études, notamment dans l'enseignement supérieur, en certificat de spécialisation, ou l'entrée directe dans le monde du travail.
2. Effectuer ses choix pour le post-baccalauréat et donc choisir la finalité des deux semaines dédiées à l'un des deux objectifs.
3. Préparer la procédure Parcoursup.

Un parcours personnalisé permettant à chaque élève, soit de se préparer à l'insertion professionnelle, soit de se préparer à la poursuite d'études, se construit tout au long de l'année de terminale, notamment dans le cadre du Soutien au parcours, et intègre deux semaines dédiées. Au titre de parcours personnalisé, **des thématiques incontournables sont proposées aux élèves** qui recouvrent des séances communes à tous les élèves et **des séances spécifiques relatives au projet envisagé**. En complément, les établissements proposent **d'autres séances adaptées** qui peuvent prendre appui sur les ressources disponibles sur la plateforme Avenir(s) et ressources de l'Onisep.